

RECTIFICATIF

Dans le faire-part de

Monsieur André **BORGEAUD**

paru hier mardi, une malencontreuse faute de frappe s'est produite: il fallait donc lire dans la rubrique ses enfants et petits-enfants: Sylviane **Perroud-Borgeaud**, ses filles Kathleen et Schanon et leur papa Pierre-Alain, à Chavornay.

Je prie les personnes concernées de m'en excuser.

Pf. Ant. Rithner